

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED13 – ANNEE 2023

Séance du : 16 octobre 2023

Présidence : Didier KHELFA

Délibération : N° 23_53DL

Objet : Désignation des membres du conseil d'exploitation régie SIMONE,

L'an deux mil vingt-trois et le 16 octobre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe ;
Constatant que le quorum est atteint ;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles des articles L.2221-14 et R. 2221-3 à 8 du CGCT ;

Vu la délibération n° 2018-06, adoptée en Comité Syndical le 14 juin 2018 et les statuts de la régie Simone ;

Vu la délibération 23_52DL approuvant les nouveaux statuts du conseil d'exploitation de la régie Simone lors du comité syndical du 16 octobre 2023 ;

Il est exposé :

Le Syndicat a créé par délibération n° 2018-06, du 14 juin 2018, une régie dotée de la seule autonomie financière, nommée « SIMONE » ;

En application des dispositions des articles L.2221-14 et R 2221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en tant que régie dotée de la seule autonomie financière, celle-ci est administrée, sous l'autorité du Président et du Comité Syndical, par un conseil d'exploitation et son président ainsi qu'un directeur ;

Lors du Comité Syndical du 16 octobre 2023, de nouveaux statuts de la régie Simone ont été adoptés. (Délibération numéro 23_52DL)

Il convient donc de désigner par délibération du Comité syndical, sur proposition du Président du Comité syndical :

- Les 4 membres du conseil d'exploitation (3 issus du comité syndical + 1 extérieur au comité syndical) ;
- Par ailleurs, le Directeur.

Sont proposés en qualité de membres du conseil d'exploitation de la régie « SIMONE » :

- Didier KHELFA
- Laurent SAUTECOEUR
- Francis DEMISSY
- Christophe LAUFRAY

- Directeur : François CAPON

Le Comité Syndical après avoir oui l'exposé et après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : De désigner en qualité de membres du conseil d'exploitation de la régie « SIMONE » dotée de la seule autonomie financière :

- Didier KHELFA
- Laurent SAUTECOEUR
- Francis DEMISSY
- Christophe LAUFRAY
-
- Directeur : François CAPON

Pour extrait conforme,
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an-susdits

Le Président,



Didier KHELFA